

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27946**

Intitulé

Responsable d'établissement de l'économie sociale et solidaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Maison familiale et rurale de Moirans

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur CFP Rhône Alpes, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332p Direction de centres et de services sociaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable d'Etablissement de l'Economie Sociale et Solidaire exerce, quelle que soit la structure, les fonctions suivantes :

- la gestion administrative et financière
- la gestion des Ressources Humaines
- la gestion de l'Etablissement dans le contexte socio-économique
- la conduite de projet d'établissement

Les fonctions diffèrent selon la taille et le niveau de délégation de la structure.

Le Responsable est garant du projet associatif, du dispositif de veille, de l'application du droit du travail et de la sécurité de son établissement. Il est garant des bonnes conditions d'accueil de l'utilisateur, des familles s'il y a lieu. Il se conforme aux différentes lois, exigences de son secteur (ex : loi 2002-2...). Il rend compte à son Conseil d'Administration, aux partenaires, organismes de tutelles. Il est responsable de la gestion administrative et financière de la structure, de l'hébergement (s'il y a lieu) et des différents aspects logistiques, techniques, informatiques. Il définit les grandes orientations en matière de RH, projets et impulse la dynamique globale. Il peut selon la taille de la structure être lui-même en délégation de service. Il peut déléguer les actions opérationnelles à son directeur adjoint et/ou son/ses chefs de service selon la taille de la structure.

Le directeur adjoint ou le cadre chef de service sont plus particulièrement en charge du projet éducatif, culturel, soin (selon le secteur) et ont une mission importante en termes de gestion des ressources humaines (planning, gestion des absences). Ils managent des équipes pluridisciplinaires. Ils rendent compte au directeur. Ils déploient la politique qualité et les grands axes de développement de la structure tels que définis par le directeur. Ils participent aux différentes instances de la vie associative et/ou d'établissements. Ils peuvent être amenés selon leur niveau de délégation à représenter le directeur dans les différentes instances ou auprès des tutelles ; ils peuvent également gérer le budget de leur service et être garant du bon équilibre financier de celui-ci.

Le créateur d'activités, comme son nom l'indique est porteur d'un projet de plus ou moins grande amplitude dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire. Il met en œuvre son projet, a préalablement réalisé son étude de marché, son business plan, élaboré son budget prévisionnel, choisi le meilleur statut juridique et sait s'entourer des bons partenaires. Il a une grande force de conviction, dans ses relations notamment avec les financeurs (banques, autres). C'est un homme ou une femme de réseaux.

Le cadre chargé de mission, répond sur un temps plus ou moins long à une « commande ». Il conduit un projet de A à Z et en assure la mise en œuvre selon le contexte.

Le cadre consultant en économie sociale et solidaire apporte son expertise sur différents champs : évaluation interne, diagnostic stratégique, gestion comptable et financière, droit du travail, gestion des ressources humaines...

Compétences ou capacités attestées :

- Conduite des projets de l'établissement
- Gestion des ressources humaines
- Management d'équipes
- Analyse comptable, analytique et financière
- Conduite et animation de réunions, prévention et gestion des conflits
- Mise en place d'une collaboration efficace avec des bénévoles
- Mise en place de démarches qualifiées.
- Conduite de la vie associative et concevoir l'ESS comme véritable ressource
- Maîtrise des spécificités de fonctionnement des structures de l'ESS
- Dialogue avec les instances intra et extra entreprise
- Mobilisation des équipes autour de projets innovants
- Repérage des normes juridiques et applicables au droit

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire sont les principaux employeurs du Responsable d'Etablissement de l'Economie Sociale et Solidaire. Cependant le secteur d'activité de l'ESS regroupe des entreprises, associations et des services employeurs très divers :

Cela va de la très petite structure (exemple association culturelle de 3 personnes), à une MJC (15 salariés) à un EHPAD de 50 salariés, à une très grosse structure (AFIPAEIM : 2000 salariés, UGECAM : 13 salariés).

Les partenaires / employeurs sont très divers comme suit :

- EHPAD, Foyer de vie

- Structures de service à la personne (personnes âgées, soutien scolaire, garde d'enfants...)
- Centres de jour pour personnes âgées
- CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
- Centres d'hébergement d'urgence
- Associations intermédiaires et autres structures d'insertion
- ESAT, Etablissements de santé et médico sociaux
- Centres sociaux culturels, MJC
- Coopératives
- Tourisme social et solidaire
- Centres de formation (MFR...)
- Maisons d'enfants à caractère social (MECS)
- Etablissements médico-sociaux (Maisons d'accueil spécialisées, IME, Protection de l'enfance, adolescence, adultes, médiation)
- Syndicats d'initiative
- SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile)
- Associations culturelles, sportives
- Cabinets conseil économie sociale et solidaire
- Observatoires, OPCA
- Création activités
- ... Liste non exhaustive

Le professionnel titulaire de la certification Responsable d'Etablissement de l'Economie Sociale et Solidaire peut exercer son activité sous les appellations suivantes :

- Directeur
- Directeur adjoint, adjoint de direction
- Responsable de service, cadre, chef de service de divers établissements gérés par des mouvements associatifs, coopératifs, fondations ou des secteurs publics et privés
- Responsable de secteur
- Responsable de site, Responsable RH, Responsable logistique
- Coordonnateur de dispositif
- Chargé de mission
- Consultant en économie sociale et solidaire
- Créateur d'activité, Entrepreneur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 4 composantes :

- Maîtriser la gestion administrative et financière
- Dynamiser gestion des Ressources Humaines
- Gérer un Etablissement dans le contexte socio-économique
- Conduire un projet d'établissement

Pour la composante, « gérer un établissement dans son contexte socioéconomique », l'évaluation se déroulera en 2 temps :

- une épreuve écrite : dossier écrit. A partir des données de l'analyse de l'enquête socioéconomique, présenter l'étude de territoire ciblée en ESS. (démographique, économique, géographique, flux des transports ...)

- une épreuve orale : le candidat sera évalué à travers la présentation orale d'une enquête de territoire devant un jury de professionnels

VAE : Le candidat sera évalué à travers le livret 2 sur l'analyse du contexte socioéconomique du territoire (3 ans)

Pour la composante « Dynamiser les Ressources Humaines », le candidat sera évalué par une épreuve professionnelle : Etude de cas, mise en situation de management / organisation et gestion stratégique des ressources humaines. Il devra ainsi justifier de la mise en œuvre d'une démarche de gestion des ressources humaines dans le cadre d'une gouvernance ESS

VAE : Le candidat sera évalué à travers le livret 2 et l'oral sur l'analyse des situations vécues dans la gestion des ressources humaines (3 ans).

Pour la composante, « Maîtriser la gestion administrative et financière », le candidat sera évalué par une épreuve professionnelle : Etude de cas, mise en situation administrative, financière et règlementaire.

VAE : Le candidat sera évalué à travers le livret 2 et l'oral sur l'analyse des situations vécues dans la gestion administrative et financière vécue (3 ans)

Pour la composante « Conduire un projet d'établissement », le candidat sera évalué en 2 temps :

- Une épreuve écrite : Mémoire professionnel sur la conduite de projet
 - Une épreuve orale : le candidat sera évalué à travers la présentation orale de son mémoire professionnel devant un jury de professionnels
- Par VAE : Le candidat sera évalué à travers le livret 2 sur la conception et la conduite de projets d'établissement vécus (3 ans)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27946 - Dynamiser gestion des Ressources Humaines	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Animer les réunions- Gérer les conflits- Arbitrer, Décider- Coordonner et animer une équipe de travail- Reconnaître et promouvoir les personnes, salariés, bénévoles, partenaires- Gérer le temps- Gérer le personnel par l'évolution des compétences- Se positionner sur des attitudes managériales dans un contexte donné- Elaborer un accompagnement adapté aux membres du Conseil d'Administration, aux publics accueillis- Mettre en relation les partenaires concernés- Appréhender les ressources humaines par les activités et les « besoins » de la structure et des orientations- Appréhender les différentes formes juridiques du contrat de travail, les utiliser en adéquation avec les besoins de la structure- Définir les postes et les attendus pour chaque salarié- Appliquer les exigences légales- Assurer la communication au sein de l'équipe et les différentes instances- Créer des supports d'information interne et de communication externe avec les normes et règles s'y afférant. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>le candidat sera évaluer par des épreuves professionnelles : Etudes de cas, mises en situation de management / organisation et gestion stratégique des ressources humaines. Il devra ainsi justifier de la mise en œuvre d'une démarche de gestion des ressources humaines dans le cadre d'une gouvernance ESS</p> <p>VAE : Le candidat sera évalué à travers le livret 2 et l'oral sur l'analyse des situations vécues dans la gestion des ressources humaines.</p>

INTITULÉ

DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27946 - Gérer un établissement dans le contexte socio-économique

Descriptif :

- Repérer les différents secteurs de l'économie sociale et solidaire
- Connaître l'organisation et l'évolution des politiques publiques et sociales
- Appliquer les spécificités de fonctionnement des structures de l'économie sociale
- Appliquer des modifications apportées au contexte économique et social
- Projeter la structure dans le contexte économique et social ou de création d'activité.
- Projeter des coopérations entre acteurs de l'ESS
- Anticiper les risques politiques
- Appréhender la politique de développement territorial
- Démontrer la pertinence de la méthodologie d'investigation utilisée.
- Identifier les politiques (sociale et territoriale) de territoire ciblé
- S'informer des modifications apportées au contexte économique et social

Modalités d'évaluation :

l'évaluation se déroulera en 2 temps :

- une épreuve écrite : dossier écrit. A partir des données de l'analyse de l'enquête socioéconomique, présenter l'étude de territoire ciblée en ESS. (démographique, économique, géographique, flux des transports ...)
- une épreuve orale : le candidat sera évalué à travers la présentation orale d'une enquête de territoire devant un jury de professionnels

VAE : Le candidat sera évalué à travers le livret 2 sur l'analyse du contexte socioéconomique du territoire

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27946 - Conduire / Manager un projet d'établissement</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les axes de développement / d'amélioration et des perspectives de l'établissement - Evaluer la situation d'une structure : constats à l'origine du projet - Conduire une analyse de besoins individuels et collectifs - Construire une stratégie d'action dans le temps en fonction des objectifs visés - Caractériser l'ensemble des données techniques, financières, humaines et règlementaires liées à la mise en œuvre du projet - Argumenter une problématique - Mettre en œuvre des techniques et des outils de suivi de la progression du projet - Concevoir et mettre en œuvre des outils d'évaluation des objectifs Afin d'évaluer les action(s) réalisée(s) à partir de critères - Elaborer le budget et constituer le dossier de financement éventuel - Proposer des prolongements et perspectives du projet - Identifier les leviers, les freins - Identifier les fonctions et mobiliser les compétences des équipes - Elaborer un plan de mobilisation des acteurs - Accompagner le changement en fonction des évolutions comportementales des utilisateurs et des consommateurs / Equipe - Rédiger un cahier des charges en équipe - Mobiliser et animer des acteurs sur une évolution de structure - Réaliser des synthèses et/ou bilans - Mettre en place des outils efficaces pour communiquer en interne et en externe - Proposer des actions correctives au projet, le cas échéant - Négocier - Communiquer sur l'action collective <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>le candidat sera évalué en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite : Mémoire professionnel sur la conduite/management de projet - Une épreuve orale : le candidat sera évalué à travers la présentation orale d'une partie de son mémoire professionnel devant un jury de professionnels <p>Par VAE : Le candidat sera évalué à travers le livret 2 sur la conception et la conduite de projets d'établissement vécus</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27946 - Maîtriser la gestion administrative et financière	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les bases financières - Gérer la paie - Mettre en oeuvre les bases comptables : processus et outils - Manager les ressources financières à des fins prévisionnelles - Utiliser les clés de lecture d'une comptabilité et les valoriser - Analyser la dynamique économique et financière - Réaliser un budget prévisionnel et de mesurer les conséquences de décisions structurantes - Gérer la sécurité physique et des bâtiments. - Suivre l'établissement des investissements - Respecter le cadre légal <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Etude de cas, mise en situation administrative, financière et réglementaire.</p> <p>VAE : Le candidat sera évalué à travers le livret 2 et l'oral sur l'analyse des situations vécues dans la gestion administrative et financière vécue</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Président : 1 professionnel employeur ou administrateur expert de l'ESS nommé par le directeur de la MFR Moirans Membres : 1 professionnel salarié expert de l'ESS + 1 professionnel salarié formateur
Après un parcours de formation continue	X	Président : 1 professionnel employeur ou administrateur expert de l'ESS nommé par le directeur de la MFR Moirans Membres : 1 professionnel salarié expert de l'ESS + 1 professionnel salarié formateur
En contrat de professionnalisation	X	Président : 1 professionnel employeur ou administrateur expert de l'ESS nommé par le directeur de la MFR Moirans Membres : 1 professionnel salarié expert de l'ESS + 1 professionnel salarié formateur en ESS
Par candidature individuelle	X	Président : 1 professionnel employeur ou administrateur expert de l'ESS nommé par le directeur de la MFR Moirans Membres : 1 professionnel salarié expert de l'ESS + 1 professionnel salarié formateur
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Président : 1 professionnel employeur ou administrateur expert de l'ESS nommé par le directeur de la MFR Moirans Membres : 1 professionnel salarié expert de l'ESS + 1 professionnel salarié formateur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable d'établissement de l'économie sociale et solidaire" avec effet au 12 mai 2016, jusqu'au 18 décembre 2019.

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable d'établissement de l'économie sociale avec effet au 18 novembre 2010, jusqu'au 12 mai 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Directeur d'Etablissement de l'Economie Sociale' et le niveau II.

Observations : Après examen de recours gracieux.

JO du 29/03/2000 : Fin d'homologation

Arrêté du 21 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Homologation au niveau II à compter du 1er juin 1998. Titre anciennement délivré par l'ORMFREQ (CPS Moirans).

Arrêté du 5 décembre 1994 publié au Journal Officiel du 18 décembre 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Diplôme supérieur en gestion et direction des établissements d'économie sociale (AROBASE)'. Titre délivré par l'organisation régionale des maisons familiales rurales (ORMFREQ).

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Nombre de certifiés 20 - 30

Autres sources d'information :

MFR Moirans

184, Route des Béthanies

38430 Moirans

Tél : 04 76 35 41 60

Fax : 04 76 35 67 94

mfr.moirans@mfr.asso.fr

www.mfr-moirans.org

[Site internet de présentation](#)

Lieu(x) de certification :

Maison familiale et rurale de Moirans : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [MOIRANS]

MFR Moirans

184, Route des Béthanies

38430 Moirans

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- MFR Moirans - 184, Route des Béthanies - 38430 Moirans

Tél : 04 76 35 41 60

Fax : 04 76 35 67 94

mfr.moirans@mfr.asso.fr

www.mfr-moirans.org

- MFR RICHEMONT - 12 Route Ancien Séminaire - 16370 Cherves Richemont

Tél 05 45 83 16 49

www.institut-richemont.fr

- AMDOR - Association Martiniquaise pour la Promotion et l'Insertion de l'Age d'Or - Résidence Archipel - Bât. Chardon 1 - Rue Victor LAMON - Baie des Tourelles - 97200 FORT DE France

www.amdor.fr

Tel 0596 73 73 83.

Fax 0596 70 09 75.

- IMMS - Institut des métiers santé social - 7 rue Joseph Russelot - 14000 CAEN

Tél 02 31 44 32 11

www.AIFCC.com

- ANFRA - 58 Rue Notre Dame de la Lorette - 75009 PARIS

Tél : 01 44 91 95 45

Historique de la certification :

Ancien libellé de la certification : - 'Diplôme supérieur en gestion et direction des établissements d'économie sociale.

Certification précédente : Responsable d'établissement de l'économie sociale